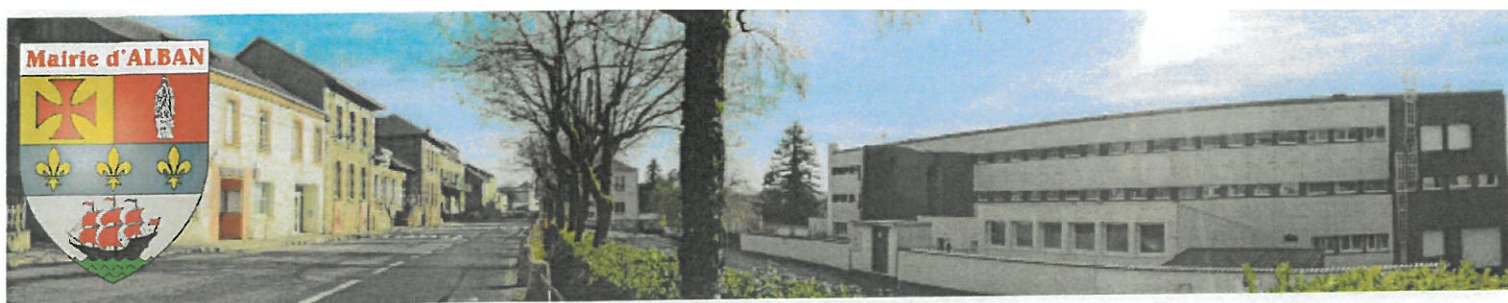




Bien vivre à ALBAN

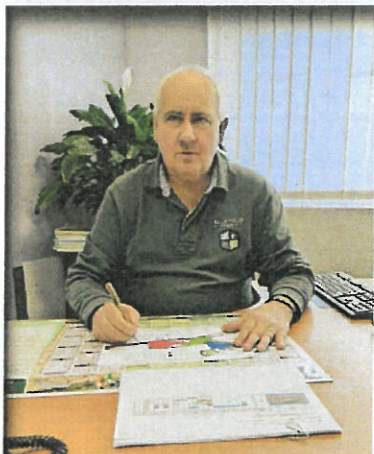


Juillet 2025



Bulletin d'information de la Mairie d' ALBAN 18 Avenue d' ALBI Tél: 05 63 55 82 09
mairie.alban@wanadoo.fr www.alban.ccmav.fr page Facebook: Mairie ALBAN#Tarn

Le mot du MAIRE:



Chères Albanaises, Chers Albanais,

Comme chaque année à pareille époque, l'arrivée de l'été, mais aussi des vacances pour certains, coïncide avec la parution de ce nouveau bulletin municipal. Alors que dans quelques mois va s'achever ce mandat de six années, je souhaite m'adresser à vous pour commencer à dresser le bilan du chemin parcouru ensemble au service de notre Village.

Depuis 2020, avec l'équipe municipale, nous avons œuvré avec engagement, responsabilité et constance pour améliorer le quotidien de chacun, renforcer les services et préparer l'avenir de notre territoire.

Investir pour demain, sans compromettre aujourd'hui. Notre Commune a connu d'importants investissements structurants tout en maintenant une gestion saine et un taux d'imposition stable depuis de nombreuses années. Dans les premières pages de ce bulletin vous découvrirez ou vous redécouvrirez de nombreuses réalisations qui témoignent de cette ambition maîtrisée.

Une Commune plus durable et solidaire. Nous avons renforcé notre engagement en faveur de la transition écologique, notamment en créant un espace vert au cœur du Village, en végétalisant et en désimperméabilisant la Place de la Halle. La rénovation énergétique des bâtiments publics est aussi au cœur de nos réalisations (par exemple l'éclairage des salles de classe).

Proximité et participation. Tout au long de ce mandat nous avons voulu garder un lien étroit avec vous. La présence d'un élu chaque jour en Mairie a permis d'échanger et de réagir rapidement à vos demandes. Le soutien aux associations, aux aînés, aux familles et aux plus fragiles est resté au cœur de notre action. Ce bilan est avant tout le fruit d'un travail collectif : celui des Élus, des Agents Communaux, mais aussi de tous les habitants qui s'impliquent pour faire vivre notre Commune. Aussi je vous remercie toutes et tous pour votre implication et votre attachement à notre Village.

L'avenir ne manquera pas de défis. A l'heure où paraîtra ce bulletin municipal je ne sais pas encore si je les relèverai avec vous lors d'un prochain mandat. Ma réflexion est lancée et je m'engage à vous le faire savoir rapidement.

Bien fidèlement et bien amicalement

Bernard LAFON

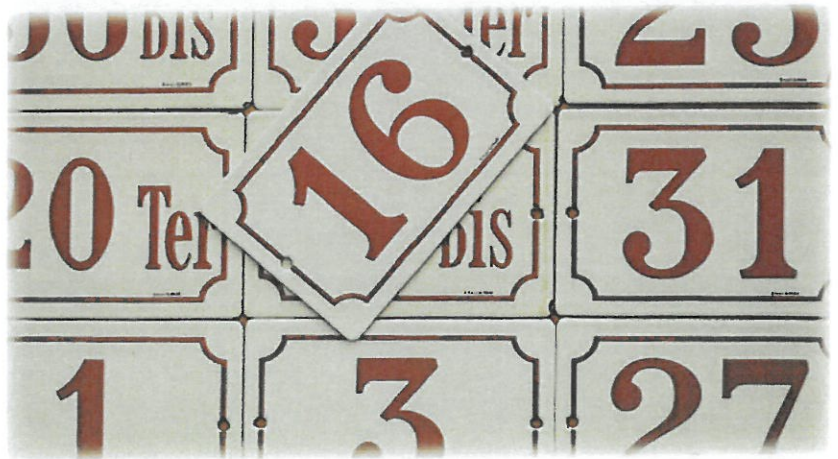
La vie de la COMMUNE:

A compter du 1er septembre 2025 (six mois avant le scrutin municipal de 2026) le code électoral stipule que la communication délivrée par une collectivité doit rester neutre et informative. Cette obligation concerne tous les supports de communication, internes et externes, y compris les bulletins municipaux. Nous avons donc choisi de faire le point sur ces 6 années de mandat dans ce bulletin de juillet, qui sera l'avant dernier avant la fin de cette mandature. Il n'y a pas d'ordre précis, ni d'importance, le but étant de retracer le plus fidèlement possible nos réflexions et nos réalisations au service des Albanaises et des Albanais, au service de notre beau Village. Elus le 15 mars 2020, en pleine « période covid », mais officiellement mis en place le 28 mai votre Conseil Municipal a commencé à travailler de façon très atypique, grâce au téléphone, à internet et aux visio-conférences ... Cette situation a peut-être été un bien pour un mal car elle nous a permis d'œuvrer sur le dépôt et l'acceptation de dossiers qui se sont révélés être primordiaux pour la réalisation de certains gros travaux prévus dans la Commune.



C'est ainsi que nous avons été labellisés « Bourg Centre Occitanie » par la Région et « Petite Ville de Demain » par l'Etat, contrats synonymes d'aides (techniques et financières) pour concrétiser nos projets..

Comme le voulait la loi, nous nous sommes penchés sur toutes les rues, les chemins, les hameaux et nous avons attribué des noms et des numéros aux parties du Village qui n'en avaient pas. C'était « l'adressage ».



Le rond-point, avenue de Millau a été complètement réaménagé, avec une petite touche de bienvenue pour les personnes rentrant dans le village.



Tout en gardant son identité, le camping de la Franquèze a été totalement rénové. Avec l'aide de la société Camping-car Park Il est devenu une aire de camping-car très fréquentée et réputée. En partenariat avec l'Association « Arbres et Paysages », grâce à une subvention du Département du Tarn, la parcelle communale entre le camping et le lac a été valorisée avec la plantation d'une centaine d'arbres. Depuis 2 ans le travail des élèves en classe de BTS à Saint Sernin a permis d'aménager et de mettre en valeur ce site. Le cadre, les aménagements ont valu la labellisation « Premium Green » de cet espace.



L'espace de jeux à côté de la Mairie a été totalement réhabilité. Avec le soutien de la Fédération départementale de la Ligue contre le cancer il est devenu (avec le parking de l'école) un espace sans tabac.

La pose de potelets et de barrières sur les trottoirs a contribué à limiter le stationnement des véhicules sur ces derniers mais a aussi permis de fleurir la traverse principale du Village.



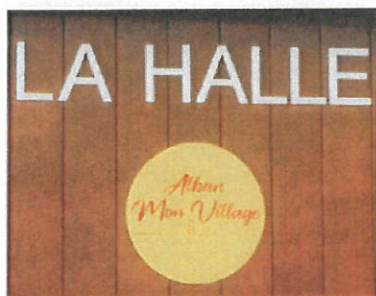
La Salle du Conseil, dans les anciens bâtiments de la Mairie a totalement été refaite du sol au plafond. C'est devenu un lieu utilisé par les enfants de l'école quand il pleut et les temps périscolaires, suite à un vote ils l'ont baptisée "salle des mille jeux". Elle est également utilisée par le conservatoire de musique.



L'aménagement du stade initié par l'ancienne mandature. Réfection totale des tribunes, des pelouses (avec un arrosage intégré). Installation de nouvelles mains courantes et pose d'une clôture qui sécurise et valorise l'ensemble du complexe sportif.

En lieu et place de l'ancien bâtiment du « Mille Club » (bien connu par des générations d'Albanaises et d'Albanaï) la construction d'un city stade permet aujourd'hui à nos jeunes et moins jeunes de profiter de cet espace. Les plus sportifs retrouveront aussi un parcours de santé aménagé au dessus des ateliers communaux.





La halle ! Démarrée en pleine période du Covid, la réhabilitation n'a pas été un long fleuve tranquille.
Mais c'est avec un grand plaisir et une certaine fierté que durant le premier week-end d'octobre 2022 nous avons pu accueillir la première manifestation dans notre « Halle » rénovée.



Sur la Place des Marronniers, le local qui abritait l'aire de conteneur ainsi que les anciennes toilettes ont été supprimés. Un cheminement piétonnier a vu le jour, bordé par un espace vert et des nouvelles toilettes.. Le revêtement de la place a été refait et, même si nous avons dû supprimer quelques arbres (dont les racines allaient dans le réseau d'assainissement) l'aspect convivial a été gardé avec des vases gigantesques et des tables de pique-nique.

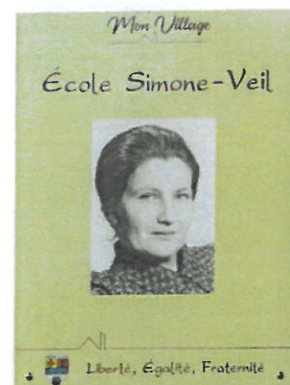


L'entrée principale du cimetière communal a fait l'objet d'une réhabilitation. Le mur a été soigneusement décrépi afin de mettre en valeur les pierres qui le constitue. La porte a été repeinte. Une consultation est actuellement mise en place afin de répertorier toutes les tombes. (vous pouvez vous renseigner en Mairie).





Notre Ecole fait également l'objet de toute notre attention. Ou plutôt devrais-je dire l'Ecole Simone-Veil, ce qui lui donne maintenant une vraie identité. Outre l'entretien annuel (durant la période d'été), elle bénéficie d'un préau plus grand, d'un mur d'escalade, de nouveaux outils informatiques d'un nouvel éclairage led dans les salles de classes...



Le Conseil Municipal a pris une mesure forte d'aide aux familles et a délibéré pour mettre en place le dispositif « cantine à 1 € ». Grâce à une convention signée avec l'Etat, les enfants du territoire issus des familles les plus modestes et fréquentant notre école peuvent de ce fait bénéficier d'un repas équilibré pour un prix modéré.

En plus des toilettes qui se trouvent à la Halle, toutes les toilettes du Village ont été refaites en totalité. A votre disposition Place de Belsert, Place des Marronniers et Place de la Gare.

La place de Ladrech, avec deux nouvelles tables et des toilettes refaites est désormais le point de départ d'un sentier de randonnée : La Boucle d'Alban. Un panneau a été installé afin que vous puissiez repérer facilement le parcours.





La démolition de l'ancien hôtel et de 3 maisons attenantes pour laisser place à un espace vert au cœur du Village a été le premier gros projet de réhabilitation du Village. Ilôt fleuri et brebis broutant paisiblement attirent l'attention des gens de passage qui peuvent ainsi découvrir notre église.



D'un parking goudronné il y a très longtemps, avec ses creux et ses bosses la Place de la Halle (Place du Docteur Sans) est devenue une vraie place conviviale qui vient compléter, dans cette partie du Village, la réhabilitation de la salle des fêtes.



N'oublions pas la fresque contre le mur de l'ancien centre de secours qui se marie parfaitement à l'ensemble.

La place de Belsert a également été légèrement aménagée en parking avec un accès piétonnier qui permet la liaison avec la Place du Docteur Sans et la Place des tilleuls.



Lorsque nous avons acquis l'hôtel et les 3 maisons destinées à être démolies la Commune a également acheté l'ancienne Bonneterie Sabathier. Les travaux de sécurisation sont en cours et la rénovation comprendra 2 appartements aux 1er et 2eme étage, le rez de chaussée deviendra quant à lui un espace socio culturel. La fin des travaux est programmée pour le mois de novembre.



L'entretien d'un Village nécessite beaucoup de travail, que nos Services Techniques font avec sérieux. Pour cela ils ont besoin de matériel, et en 2023 nous avons dû remplacer le tracteur tondeuse ainsi que la balayeuse.



A cette liste s'ajoute tous les travaux courants d'entretien et de réfection (un exemple parmi tant d'autres, cette année le nettoyage et la peinture du mur de la gare).

Pendant les mois d'été vous avez pu découvrir les différentes expositions sous le titre "Alban Exposé".

Décembre 2021 a vu le 1er concert de Noël dans notre église. Le succès fait que cette année nous vous présenterons la 5ème édition avec INDARA, un groupe qui vous fera découvrir les chansons basques.

Tous le monde connaît la foire du 1er mardi de chaque mois. Depuis maintenant 2 ans, tous les mardis, vous pouvez également profiter du marché de producteurs sur la place de l'église.

Depuis 2 ans, juste avant Noël, nous avons essayé de faire profiter d'un manège aux enfants de l'école. Malheureusement le mauvais temps a largement contrarié cette activité. Nous prévoyons autre chose pour cette fin d'année.

L'occasion de vous rappeler que vous retrouverez régulièrement toute l'actualité du Village sur le site internet, mais aussi sur l'application simple et gratuite Panneau Pocket mise en place par la Commune.

.....

A Suivre : La Place des Tilleuls, une partie de la traverse du village

suivez l'actualité de la mairie d'ALBAN sur la page FACEBOOK: Mairie ALBAN#Tarn

La loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants est parue fin mai au Journal Officiel de la République après avoir été déclarée conforme à la Constitution.

La loi organique visant à « harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité » s'applique, à l'exception des dispositions qui concernent les communes nouvelles, à compter du premier renouvellement général des conseils municipaux suivant leur promulgation, soit à partir des élections municipales de mars 2026.

Cette réforme modifie le régime électoral applicable aux communes de moins de 1.000 habitants en étendant le scrutin de liste paritaire, jusqu'ici réservé aux communes plus peuplées.

Cette évolution législative uniformise les pratiques électorales à l'échelle nationale tout en introduisant des adaptations.

Ce qui change en 2026 :

- Jusqu'à la publication de cette loi, les communes de moins de 1.000 habitants appliquaient un mode de scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Les candidats pouvaient se présenter individuellement ou en groupes.
- De plus, les électeurs avaient la faculté de panacher les bulletins, en rayant ou en ajoutant des noms.
- Désormais ces communes sont soumises au scrutin de liste, à deux tours, avec représentation proportionnelle et prime majoritaire de 50% pour la liste arrivée en tête.
- Les candidatures individuelles ne sont plus possibles. Les électeurs devront choisir une liste entière, sans modification possible du bulletin. Les bulletins panachés seront invalides.

L'adaptation sur le nombre de colistiers :

- Cette réforme des élections municipales maintient l'équilibre entre la rigueur du nouveau cadre électoral et la réalité du terrain dans les communes rurales.
- Aussi, par dérogation à la règle prévue à l'article L. 260 du code électoral selon laquelle chaque liste doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, l'article L. 252 du même code, dans sa rédaction résultant de l'article 1er de la loi, prévoit que, dans les communes de moins de 1 000 habitants.
- La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu à l'article L.2121 2 du code général des collectivités territoriales.
- Dit autrement, les listes doivent comporter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, avec une tolérance de deux noms en moins.
- La déclaration de candidature d'une liste pourra être enregistrée dès lors qu'elle comportera cinq candidats au moins dans les communes de moins de 100 habitants (au lieu de 7), neuf candidats au moins dans les communes de 100 à 499 habitants (au lieu de 11) et treize candidats au moins dans les communes de 500 à 999 habitants (au lieu de 15).

L'extension de « l'exception d'incomplétude » pour le conseil :

- Parallèlement, selon les mêmes modalités de seuil d'habitants, les conseils municipaux seront réputés complets dans les communes de moins de 1 000 habitants s'ils comptent deux membres de moins que l'effectif prévu.
- Est étendue aux communes de 500 à 999 habitants « l'exception d'incomplétude » du conseil municipal à treize membres au lieu de quinze ; principe qui existait déjà dans le cadre du scrutin majoritaire plurinominal pour les communes de moins de 100 habitants (le conseil municipal devait comprendre au moins cinq membres) et de moins de 499 habitants (neuf membres).

Le remplacement des conseillers démissionnaires :

- En cas de vacance d'un siège en cours de mandat, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu sera appelé à remplacer le conseiller sortant.
- Est étendue aux communes de moins de 1 000 habitants, la règle selon laquelle les listes peuvent comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à faciliter le remplacement d'un conseiller municipal.
- Néanmoins, s'il était impossible de faire appel au suivant de liste (notamment dans le cas d'une liste incomplète), le nouvel article du code électoral a maintenu le dispositif d'élections partielles complémentaires dans les communes de moins de 1 000 habitants.

- Cette disposition vise à préserver la stabilité des conseils municipaux dans les communes rurales, afin d'éviter à ces dernières d'avoir à organiser des élections partielles intégrales.

La mise en œuvre de la parité :

- L'une des principales nouveautés introduites par cette réforme est l'obligation de parité entre les femmes et les hommes sur toutes les listes municipales.
- Cette règle concerne désormais toutes les communes de moins de 1.000 habitants.
- La composition des listes (mêmes incomplètes) doit respecter une alternance stricte entre candidats de sexe différent.
- Ainsi, si une commune compte 11 sièges à pourvoir, la liste devra présenter 11 noms alternant femmes et hommes (ou inversement), sous peine d'irrecevabilité.
- La répartition n'est pas seulement quantitative mais également ordonnée.
- Ces règles s'appliquent également lors d'éventuelles élections complémentaires partielles.

L'élection proportionnelle avec prime majoritaire.

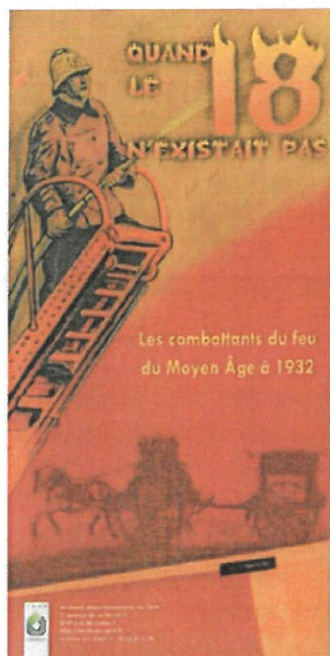
- Pour qu'une liste soit élue au premier tour, elle doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés.
- Les sièges sont alors répartis de la façon suivante : la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges, le reste étant réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages.
- Si une seule liste était présente, alors elle obtient de toutes façons l'intégralité des sièges du conseil. À moins que la liste soit incomplète. Dans ce cas, elle obtiendra le nombre de sièges correspondant au nombre de candidats sur la liste.
- Si aucun candidat ou aucune liste n'obtient cette majorité au premier tour, un second tour a lieu.
- La répartition des sièges suit alors les mêmes règles, mais cette fois la majorité relative suffit. Les conseillers municipaux sont ensuite proclamés dans l'ordre de présentation de la liste.

L'élection du maire et des adjoints

- Le maire restera élu selon les mêmes modalités qu'auparavant : l'élection municipale désigne les conseillers municipaux, et ce sont eux qui, à l'issue du scrutin, élisent le maire et ses adjoints parmi les membres du conseil nouvellement installé. Cette règle demeure inchangée.
- Comme avant, une fois le conseil installé, celui-ci se réunit entre le vendredi et le dimanche suivant l'élection municipale, sur convocation du maire sortant.
- Le conseil élit le maire au scrutin secret puis délibère sur le nombre d'adjoints et vote la liste des adjoints.
- A noter qu'il est possible que le maire et le 1^{er} adjoint soient du même sexe, et de la même manière, en cas de vacance d'un poste d'adjoint en cours de mandat, le nouvel adjoint pourra être désigné parmi les conseillers municipaux sans tenir compte de leur sexe.

La désignation des conseillers communautaires :

- Enfin, les règles relatives à l'élection des conseillers communautaires dans les communes de moins de 1.000 habitants ne sont pas modifiées par la réforme.
- Ceux-ci ne seront pas désignés par fléchage (comme c'est le cas pour les communes de plus de 1 000 habitants), mais restent désignés automatiquement parmi les premiers élus du conseil municipal, dans l'ordre du tableau, sans présentation d'une liste spécifique.



Cette Année durant les mois d'été deux expositions inédites vous seront présentées gratuitement dans la salle du Conseil aux heures d'ouverture de la Mairie.

Du 30 juin au 26 juillet : Quand le 18 n'existait pas."

Cette exposition rend hommage aux soldats du feu. Retraçant leur histoire depuis le Moyen-Age jusqu'à la mise en place en 1932 du "18".

Du 01 au 30 août "Jour de fête dans le Tarn"

En ce mois ede fête à Alban cette exposition fera découvrir les différentes fêtes du Tarn à plusieurs époques.

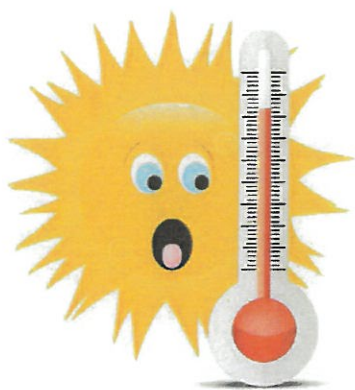
le Vernissage aura lieu le vendredi 01 août à 18 heures.



"Indara" dont le nom Basque signifie "la force de l'Âme" a été créée en 1995 par quelques amis de la Région de Toulouse. Le groupe est aujourd'hui composé de 18 chanteurs. Leur répertoire, composé de polyphonies traditionnelles et religieuses basques, laisse aussi une large place au chant orthodoxe, russe et même catalan.

Indara a trouvé cette force expressive dont l'émotion transporte le public dans ces terres et ces montagnes où la première parole de l'homme est le chant.

En concert dans l'Eglise Notre Dame d'Alban le vendredi 12 décembre à 20H30.
prix des places 15€ gratuit pour les moins de 18 ans



Dispositif canicule.

Dès le 1er juin, le CCAS active le plan d'alerte et d'urgence canicule. Ce dispositif vise à protéger les personnes âgées de plus de 65 ans et les adultes handicapés vivant à domicile, particulièrement vulnérables face aux fortes chaleurs. La démarche repose sur une inscription volontaire. Les personnes concernées sont invitées à se faire recenser auprès du CCAS, à la Mairie d'Alban. À chaque alerte, les Agents du centre contacteront les inscrits pour leur prodiguer des conseils et assurer un suivi régulier. Des imprimés explicatifs seront également mis à votre disposition.



leVallon
Maison d'Accueil - Hôtel Hospitalier

Le Vallon est une maison d'accueil
pour les proches des personnes
hospitalisées à Toulouse

un hôtel hospitalier
pour des patients autonomes

- 35 chambres doubles ou individuelles
- Possibilité de prendre des repas sur place dans une salle à manger conviviale
- Un salon où les familles peuvent se retrouver, échanger et se réconforter
- Wi-Fi et parking gratuits



Une équipe de salariés et de bénévoles est à votre écoute et vous accueille toute l'année, 7j/7, 24h/24

Pour aider l'association devenez bénévole ! 

POUR NOUS CONTACTER :

- Tél 05 61 55 44 92
- association.levallon@orange.fr
- www.levallon-toulouse.com

POUR VENIR CHEZ NOUS :

- 112 chemin des côtes de Pech David, Toulouse
- Téléo, arrêt Hôpital Rangueil - Louis Lareng

La vie de nos associations:



1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne

Notre Association intervient sur les communes d'Alban, Le Fraysse, Miolles, Trébas, Fraissines, Cadix, St André, et Curvalle.

Le Bénévolat est toujours aussi important pour notre Association et a permis en 2024 :

- D'assurer un emploi stable à 25 salariés
- De maintenir à domicile 192 personnes en perte d'autonomie

La large plage de services proposés ne fait que renforcer la qualité de polyvalence des actions de l'ADMR.

Si vous avez besoin d'interventions à domicile, de garde d'enfants ou d'avoir les repas livrés chez vous, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous désirez venir travailler à l'ADMR ou si vous voulez devenir Bénévole, venez nous rejoindre pour étoffer notre équipe et vivre une expérience humaine enrichissante, contactez-nous au 05 63 49 02 08 ou par mail alban@admrtarn.fr

Dominique CERF et l'équipe des Bénévoles

Association OCTOBRE ROSE Des MONTS D'ALBAN et ALENTOURS



Voici la période où fleurissent les roses et aussi le moment de reparler d'Octobre Rose.

Une réunion des associations a déjà eu lieu le 21 mai pour lancer le projet 2025

Une année 2024 encore empreinte de succès avec l'implication de tous les bénévoles des associations et toutes les bonnes volontés qui ont œuvré dans la bonne humeur et la convivialité pour colorer de rose un montant de dons de 22 366 Euros (dont 3929 E pour ST SERNIN reversés à la Ligue contre le Cancer du Tarn à ALBI (05.63.38.19.18)

Que chacun d'entre vous en soit chaleureusement remercié.

Nous rappelons que chaque année 60% des dons récoltés sont remis aux chercheurs pour poursuivre leurs travaux sur la maladie. Cette remise de chèque se fait au Conseil Départemental à Albi et nous y assistons.

Sur le terrain nous sommes régulièrement sollicités par des malades et familles de malades que nous dirigeons et parfois accompagnons à la Ligue qui les oriente vers des aides psychologiques, des soins de confort, des services plus appropriés (Oncopole Toulouse) ou des aides financières suivant le cas.

Le but de ces animations est de récupérer des fonds pour la recherche et pour l'aide aux malades mais aussi et surtout pour encourager au dépistage où chacun de nous sommes un maillon de cette chaîne de sensibilisation à la prévention. Le dépistage du cancer du sein par le biais de la mammographie, grâce au « mammobus » mis en place se développe. Le transport se fait désormais avec le minibus de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois chaque trimestre.

Pour toute inscription ou renseignements : Contact CCMANV 05.63.79.26.70

L'ASSOCIATION OCTOBRE ROSE vous rendit un immense MERCI pour votre temps donné et l'énergie déployée et vous donne RENDEZ-VOUS :

Pour les animations AUTOUR de LA HALLE
SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 SEPTEMBRE Pour le défilé à la SALLE OMNISPORT du STADE

SAMEDI 25 OCTOBRE à 20 H pour le bouquet OCTOBRE ROSE 2025.

Depuis le début de l'année le club Générations Mouvement a été fidèle à sa vocation : proposer des moments de partage, de convivialité et d'activités pour tous les adhérents.

L'année a démarré sous le signe de la prévention avec une intervention de la gendarmerie sur la sécurité des seniors le 10 mars jour de l'assemblée générale du club qui a réuni de nombreux membres venus écouter la présentation des bilans d'activités et financier. Les membres du conseil d'administration candidats à leurs réélections ont été reconduits et le bureau a été formé dans la continuité avec Jean-Guy AUGÉ à la Présidence entouré de Georgette CARAYON et Alain BOU à la Vice-Présidence de Martine BARDOU et Marie-Anne AUBEROUX au secrétariat et Yvonne CROS et Christian CONDOMINES à la Trésorerie. Lors de cette réunion les grandes lignes de l'année ont été dessinées avec notamment 3 repas prévus dont celui du 9 décembre qui remplacera le goûter de Noël. Ce dernier sera remplacé par la galette des rois le 13 janvier prochain.

Les mois qui ont suivi ont été rythmés par des moments festifs et chaleureux.

Le 27 mars un repas convivial a été partagé au restaurant « Le Bon Accueil ». Quelques jours plus tôt, le dimanche 23 mars la Halle a résonné au son de l'accordéon de Bernard Gaches à l'occasion du thé dansant qui a attiré de nombreux amateurs de danse venus partager l'après-midi dans la bonne humeur. Le dimanche 6 avril un groupe a pris la direction de Toulouse pour assister au concert de Nadau, un moment musical intense qui a rassemblé 40 participants.

Côté sport, le club n'a pas été en reste. Le 25 avril lors du concours de pétanque départementale organisée par la Fédération du Tarn à Alban nos joueurs ont fièrement défendu leurs couleurs. S'ils ont du céder leur titre à l'équipe de Laboultarié deux de nos équipes se sont classées 4ème et 5ème décrochant ainsi leur qualification pour le concours régional prévu le 25 juin à Foix.

Le point d'orgue de ce semestre a sans doute été le voyage au Tyrol. 37 participants ont eu la chance de découvrir des paysages à couper le souffle. Du lac de Constance en Allemagne à la vallée de Zillertal en train en passant par les majestueuses cascades de Krimml. A Rattenberg chacun a pu admirer l'art du soufflage du verre avant de déguster un délicieux strudel aux pommes. La capitale Tyrolienne Innsbruck a séduit avec sa cathédrale et son célèbre tremplin de saut à ski. A Salzbourg, ville natale de Mozart la visite de la maison du compositeur a marqué les esprits. Les mines de sel, la croisière sur le lac d'Achensee et la découverte du musée de Zurich sur le chemin du retour ont ponctué ce séjour d'images et de souvenirs inoubliables.

L'aventure continue pour les mois à venir avec une sortie prévue le 24 juin à la Couvertoirade suivie de la journée de l'amitié à Murat le 26 juin. Une sortie à Bozouls et Conques le 26 août, un voyage en Camargue du 15 au 18 septembre, une journée de l'amitié à Trébas le 26 septembre et le marché de Noël au Barcarès les 16 et 17 décembre.

La belote continue tous les vendredis après-midi avec une pause estivale en juillet et août reprise le 5 septembre.

De beaux moments en perspective pour les adhérents de notre club.

Contacts : Jean-Guy 06 74 55 32 17 Georgette 06 43 62 29 61 Yvonne 06 86 93 34 40 Martine 06 81 72 01 82.

Légende des photos : les 3 équipes d'Alban et le groupe au Tyrol



Les Amis de Notre Dame d'Alban



A l'heure à laquelle j'écris cet article la cagnotte en ligne n'est pas encore ouverte mais ça ne saurait enfin tarder.

Suite aux multiples courriers envoyés pour espérer faire bouger les choses, nous avons obtenu un entretien avec le Secrétaire Général et l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce dernier est en charge de délivrer le permis de construire qu'attend la Fondation du Patrimoine ; et j'ose espérer, qu'il sera rédigé quand vous découvrirez ce nouveau bulletin municipal.

Le temps presse. Le portail se dégrade à une vitesse folle et si on veut espérer pouvoir le sauver, il faut aller vite. Une fois la cagnotte ouverte, l'objectif est de la remplir le plus rapidement possible pour pouvoir le mettre à l'abri des intempéries et commencer à le restaurer.

Pour rappel, ce portail est en place depuis 1941 à la demande de l'Abbé Roussel qui en a passé commande auprès de notre maître-sculpteur local Firmin LACLAU, d'où l'importance de le préserver car il fait partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de notre village.

Les dons pourront être fait directement en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Mais aussi par chèque; dans ce cas, les chèques devront être libellés à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Eglise d'Alban » et accompagnés du coupon (disponible à l'église ou à la mairie) complété avec vos noms et coordonnées puis envoyés directement à la Fondation ou déposer dans la grande urne de l'Association qui se chargera de les envoyer groupés.

Vous recevrez en retour, un reçu fiscal qui vous permettra de déduire le don de vos impôts.



N'hésitez pas à venir à ma rencontre sur le marché du mardi pour en discuter si besoin.

La première étape commence, d'autres, je l'espère suivront...

Merci encore pour votre soutien et votre confiance

Carine C.



**Association
Les Amis de Notre Dame d'Alban**

N°Siret 922 946 058 0001

Siège : 5 bis rue de la baladié 81250 ALBAN

Mail : lesamisdend81250@laposte.net



Les amis de Notre Dame d'Alban

Le comité des Jeunes:

Après les festivités de l'été 2024 marquées par de belles intempéries, notre Comité des Jeunes s'est mis au travail pour préparer une magnifique année 2025. Au programme : l'organisation de la Bodega du 30 Avril et la validation du programme de la Fête 2025. Le tout étant entouré d'un grand travail de réflexion sur l'organisation logistique de ces événements avec le nouvel aménagement de la place du Dr Sans.

Ainsi, nous vous avons retrouvé le Mercredi 30 Avril pour une soirée sur le thème des Années 80. La météo plutôt clémente a permis de vous accueillir en extérieur pour démarrer la soirée avec le groupe Les Histoires d'A, puis de continuer à l'intérieur lorsque le froid a fait son apparition où vous avez été bien réchauffés par le DJ Tony Loca ! En cuisine, nous avons fait appel à un local, Pascal Sudre, qui a régalié les papilles avec sa recette de la Tarniflette !

Nous vous remercions d'avoir encore une fois répondu présent !



Après les festivités de l'été 2024 marquées par de belles intempéries, notre Comité des Jeunes s'est mis au travail pour préparer une magnifique année 2025. Au programme : l'organisation de la Bodega du 30 Avril et la validation du programme de la Fête 2025. Le tout étant entouré d'un grand travail de réflexion sur l'organisation logistique de ces événements avec le nouvel aménagement de la place du Dr Sans.

Ainsi, nous vous avons retrouvé le Mercredi 30 Avril pour une soirée sur le thème des Années 80. La météo plutôt clémente a permis de vous accueillir en extérieur pour démarrer la soirée avec le groupe Les Histoires d'A, puis de continuer à l'intérieur lorsque le froid a fait son apparition où vous avez été bien réchauffés par le DJ Tony Loca ! En cuisine, nous avons fait appel à un local, Pascal Sudre, qui a régalié les papilles avec sa recette de la Tarniflette !

Nous vous remercions d'avoir encore une fois répondu présent ! La suite nous amène tout droit vers les festivités du 15 Août qui se dérouleront du Mercredi 13 au Dimanche 17 ! Nous attaquerons en douceur avec le concours de belote le 1er soir puis les soirées endiablées vont s'enchaîner avec notamment Collectif Métissé, DJ Frelom, Eko Eko, DJ Yoni, Brass Attack, Les Flagrants Délires, DJ Jora, la musette Les Compagnons et l'Orchestre Jean Ribul !

Nous remercions Collectif Métissé qui avait pris rendez-vous avec nous depuis l'annulation du concert l'an passé.

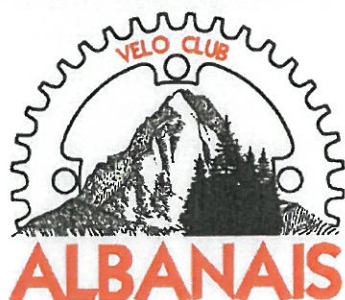


Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous voulez connaître le programme complet de la fête 2025 ? N'hésitez pas à nous suivre et nous écrire sur Facebook et Instagram @comite_des_fetes_alban !



Si vous avez envie d'une activité diversifiée et de passer des après-midis conviviaux, L'Association d'Alban se réunit tous les jeudis après-midi salle Justice de Paix de 14 H à 16 H (hors vacances scolaires) pour différentes activités :
Loisirs créatifs privilégiant les matériaux à recycler (les fournitures sont achetées par l'Association)
Sorties culturelles.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'une séance.

Pour tous renseignements :
Dominique CERF: 06 88 03 02 11
Marie Céline FOURNIER: 06 04 13 91 84



Le Vélo Club Albanais, qui réunit cette année une trentaine d'adhérents passionnés de vélo sous toutes ses formes, prépare activement la prochaine édition de sa désormais incontournable rando l'Albanaise, qui aura lieu le dimanche 19 octobre 2025.

Traditionnellement axée sur le VTT et la marche, la manifestation s'enrichit cette année d'une nouvelle épreuve de cyclo route, qui vient compléter l'offre sportive et permettre au plus grand nombre de participer.

Que l'on soit vététiste confirmé ou marcheur amateur, chacun pourra y trouver son bonheur, dans une ambiance conviviale et sportive. Le Vélo Club Albanais invite d'ores et déjà tous les passionnés, habitants du territoire et curieux à réserver leur date pour venir partager ce moment festif et familial.

Bilan de la saison 2024-2025

Les deux équipes seniors, repêchées en Fédérale 2 en juillet 2024, ont accepté leur maintien et ont évolué dans une poule de 12 équipes, majoritairement composées de clubs catalans, ariégeois et toulousains.

Équipe 1 : malgré une seule défaite à domicile, l'équipe termine 7e de la poule, frôlant même la qualification.

Équipe 2 : elle se classe 10e, avec un rendement et un comportement nettement améliorés par rapport à la saison précédente.

Cette saison a également été marquée par une affluence croissante de spectateurs. Trois repas partenaires ont été organisés, rassemblant à chaque fois entre 350 et 550 convives.



Changements pour la saison prochaine :

Deux entraîneurs quittent le club :

Christian CABANES, qui retourne dans sa région du Pays basque après deux saisons passées parmi nous.

Guillaume LIBOUREL, pour des raisons professionnelles.

Nous les remercions sincèrement pour leur excellent travail et leur engagement.

Pour leur succéder, nous accueillerons Jérôme ARRU et Kévin GIROU, qui assureront les entraînements, toujours épaulés par le même staff.

Effectif joueur : aucun départ majeur à signaler, quelques arrêts, l'intégration de juniors et l'arrivée de nouvelles recrues.

Équipes cadets et juniors : un rapprochement a été effectué avec les clubs d'ALBI et de ST-JUÉRY.

Les cadets ont atteint les quarts de finale du championnat d'Occitanie.

Les juniors, après s'être qualifiés, ont malheureusement été éliminés prématurément.

Nous saluons le remarquable travail des entraîneurs.

École de rugby : 70 jeunes ont foulé les terrains chaque samedi, encadrés par des éducateurs formés et compétents, proposant des activités adaptées. Les moins de 14 ans ont participé aux finales régionales du Challenge Groupama.

Le club peut toujours compter sur une équipe de bénévoles dévoués, qui assurent la sécurité, les entrées, le lavage des maillots, l'organisation des repas pour les entraînements et les partenaires, les collations d'après-match, le service aux buvettes, ainsi que l'entretien des vestiaires et du club-house. Un immense merci à toutes ces personnes pour leur investissement.

Enfin, l'année 2025 marque les 50 ans de la saison historique où le club, champion des Pyrénées et champion de France en 4e série, a lancé l'élan qui le porte aujourd'hui jusqu'en Fédérale 2.

Une sacrée performance pour notre village de 1 000 habitants !

Le vendredi 13 juin 2025 s'est tenue l'assemblée générale de la Maison des Jeunes et de la Culture des Monts d'Alban. L'occasion de se réjouir, cette année encore, du dynamisme de l'association et de la richesse de ses propositions.

Pour cette année 2024-2025, la MJC a encadré 13 activités différentes, pour les jeunes comme pour les adultes. Danse, théâtre, judo, renforcement musculaire, couture, échecs, NIA, Qi gong, yoga, ou encore photo, chorale et balade à pieds... Ce sont en tout près de 250 adhérents et adhérentes qui ont bénéficié de cette grande variété. Des stages de cirque (enfants) et de théâtre d'improvisation (adultes) ont aussi été organisés pendant les vacances scolaires, pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes. Quant à la troupe de théâtre Les Baladins, elle continue de nous réjouir lors de ses représentations.

A cette offre abondante s'ajoutent également les concerts et spectacles mensuels à la chapelle de Massals, qui accueillent toujours un public nombreux et enthousiaste. En avril dernier, nous avons célébré 10 ans de concerts à Massals, et ce n'est que le début !

Enfin, l'actualité de cette année est la reprise par la MJC de l'activité tennis à Alban. L'USCA Tennis n'existe plus, mais a repris vie sous un autre acronyme : le TCA – pour Tennis Club Albanais. Les cours enfants et adultes se déroulent le vendredi soir à partir de 17h, et sont encadrés par un enseignant professionnel. Le vendredi 5 septembre prochain à 17h, une soirée de découverte du tennis sera organisée : n'hésitez pas à venir tester !

En cette nouvelle fin d'année, la MJC et les membres de son conseil d'administration adressent donc leurs remerciements sincères aux adhérents et adhérentes pour leur fidélité ! Bien entendu, notre gratitude va également à nos partenaires historiques pour leur soutien : Michel Lefèvre et Valérie Szerment, la Fédération Départementale, la mairie d'Alban, la Communauté des communes des Monts d'Alban et du Villefrancois, ainsi que les établissements scolaires du territoire. Enfin, la MJC ne serait rien sans tous ses intervenant.es de qualité qui encadrent les activités avec passion. Un très grand merci à elles et eux !

Ce bilan ne peut se conclure sans un appel à contribution. Aujourd'hui comme hier, nous sommes toujours en quête de nouveaux bénévoles pour intégrer le Conseil d'administration de la MJC, afin d'assurer sa pérennité. Alors si vous souhaitez que l'association perdure et continue d'enrichir les Monts d'Alban de son offre sportive et culturelle, rejoignez-nous !

Marianne Cramer
Secrétaire – CA de la MJC des Monts d'Alban





L'Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois vous accueille dans son nouvel accueil touristique à Ambialet, inauguré en juillet 2024. Situé au cœur de la presqu'île d'Ambialet, labellisé Petite Cité de Caractère et cœur emblématique du Grand Site Occitanie Albi, Vallée du Tarn.

Ce nouvel espace possède une boutique de producteurs locaux et de souvenirs, un espace documentation et un espace dédié aux activités de pleine nature (randonnées, escalade, VTT, parcours d'orientation, canoë...).

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, l'Etat, la Région et le Département.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous attend donc pour vous accueillir dans ce nouvel accueil dont voici les périodes d'ouverture avec de nouveaux horaires :

Du 12 avril au 29 juin 2025 :

Lundi : fermé

Mardi au samedi : 10h-13h / 14h-17h

Dimanche : 14h-17h

Du 30 juin au 31 août 2025 :

Lundi : 14h30-18h30

Mardi au dimanche : 10h-13h/14h30-18h30

Du 1er septembre au 02 novembre 2025 :

Lundi : fermé

Mardi au samedi : 10h-13h / 14h-17h

Dimanche : 14h-17h



Pour la saison estivale 2025, l'Office de Tourisme aux côtés de l'AGIT (Association des guides Interprètes du Tarn) renouvelle l'organisation de visites guidées de l'église Notre Dame d'Alban richement décorée des magnifiques peintures du célèbre fresquiste Nicolai Greschny. Ces visites seront couplées avec la visite de l'église de Lacalm, qui abrite un remarquable ensemble de boiseries sculptées par Pierre-Paul Laclau, classées monuments historiques.

Les dates des visites pour la saison estivale 2025 :

Le 25 Juillet de 17h à 19h

Le 1er, 8 et 15 août de 17h à 19h.

Le 20 et 21 septembre de 15h à 17h dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine 2025.

Plein tarif : 5 €. Gratuit pour les moins de 10 ans. Sur réservation.
Gratuit lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Office de Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois

6 route du Prieuré 81430 Ambialet

accueil.tourisme@valleedutarn.fr www.valleedutarn-tourisme.com



Appel à candidature pour une mission de Service Civique École primaire Simone VEIL - Alban Année scolaire 2025-2026

Postes à pourvoir : 3 jeunes en Service Civique
Âge requis : entre 18 et 25 ans, et jusqu'à 30 ans
pour un jeune en situation de handicap).

Pas de diplôme exigé : le savoir-être et la motivation comptent avant tout.

* Le Service Civique est un engagement volontaire sur une année scolaire à raison d'environ 30h00 par semaine pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général auprès d'une collectivité scolaire.



D'ici le 4 juillet ou dès fin août 2025, si vous êtes intéressé(e), et pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me contacter à l'école Simone VEIL au : 05.63.55.85.71 (répondeur)

ou par mël : ce.0811178R@ac-toulouse.fr

Le directeur –
École Simone VEIL



Liste des actes d'état civil pour l'année 2025 (janvier à juillet)



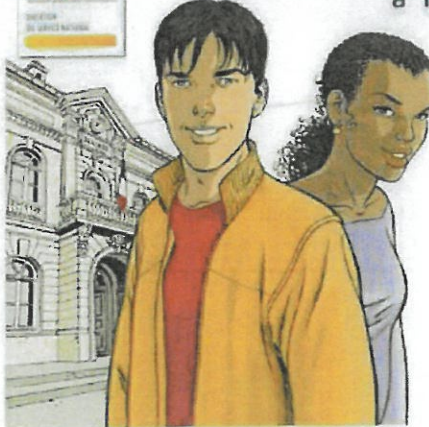


Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

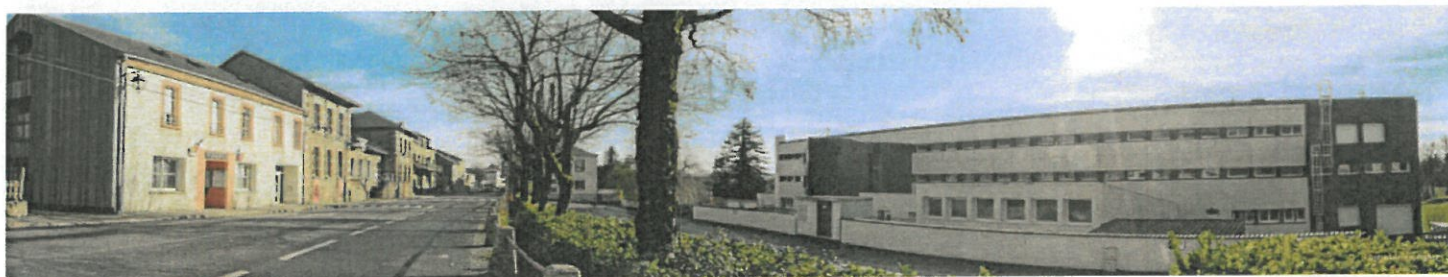




Le recensement est obligatoire,
 Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
 s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



1 rue du Sénateur BOULARAN
05 63 79 26 70 franceservices@ccmav.fr

Horaires d'ouverture de la Maison France Services :

- 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi
PERMANENCES:

- Assistantes sociales du Département :
sur RDV au 05 63 48 17 20

- Assistante MSA sociale : sur RDV au 06 82 55 63 22
santé au travail

- Transmission et création d'emplois agricoles (MSA) : contacter la Maison France Services au
05 63 79 26 70

- Point Justice : 30 39 Justice.fr
sur rendez-vous et en visioconférence

- Conciliateur de justice :
sur rendez-vous au 06 14 65 69 89

Pour toute démarche administrative (CPAM, CAF, France Travail, CARSAT, ANTS, MSA, DDFIP, JUSTICE, Chèque énergie, France Rénov, La Poste), prendre rendez-vous au 05 63 79 26 70 et se munir d'une adresse mail valide et d'un téléphone portable chargé.

Présence à la Maison des Services :

- d'un bureau de santé (, psychopraticienne et diététicienne, Sophrologue, Psychanalyste Psychopaticien)

- d'un cabinet d'infirmiers en libéral 05 63 55 81 19

- du Service Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)

05 63 55 98 97 et de l'ADMR 05 63 49 02 08

DECHETTERIE d' ALBAN

Horaires d'ouverture:

Horaires d'Hiver:

Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'été du 1er juillet au 31 août:

Mardi au samedi de 7h à 14h

Tél : 05.63.79.58.88

CONTACT Multi accueil «Lous Canalious »

2, impasse des écoles

81250 ALBAN

Tél: 05.63.56.60.59



**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**

LES **NUMÉROS**
D'APPEL D'URGENCE
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABIS
115

CENTRE
ANTIPOISON
04 72 11 69 11

SAMU
15

GENDARMERIE
17

URGENCES
112

POMPIERS
18

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13



Permanence des élus (10 h à 12 h)

Horaires d'ouverture de la Mairie au Public

Bernard LAFON (Maire) sur rendez-vous

Lundi : réunion du bureau (Maire et Adjointes)

Mardi : Gislain ESPITALIER

Mercredi : Bernard LAFON

Jeudi : André BERTRAND

Vendredi : Jacques ROUSTIT

Samedi : suivant roulement

Lundi : 10 h à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30

Mardi : 10 h à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30

Mercredi 10 h à 12 h 30

Jeudi : 10 h à 12 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30

Samedi : 9h30 h à 12 h 00

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce bulletin.

Commune d' ALBAN Juillet 2025 . Directeur de la publication: Bernard LAFON

Parution de notre prochain bulletin en Décembre 2025.